

# Mes avantages utiles au quotidien

Accompagnement personnalisé, formations, réseautage, outils en ligne...

Votre **partenariat avec UCM** vous donne accès à une **foule d'outils et opportunités** pour les comptables et fiduciaires.

Cerise sur le gâteau, **vos clients profitent aussi des avantages UCM !**

## Mes avantages UCM en un clin d'œil

---

[Accompagnement](#)

[Réseau  
professionnel](#)

[Formations  
Café-Conseils](#)

[Outils en  
ligne](#)

[Proximité](#)

[Expertise  
durable](#)

### Un accompagnement de A à Z pour mon client

Votre client a une super idée de business, mais éprouve des difficultés à la concrétiser ? Il souhaite devenir indépendant ou créer son entreprise ? Il veut élargir ses activités ou a besoin de ressources supplémentaires ?

Proposez-lui un accompagnement de A à Z et optez pour un partenariat UCM ! Vous mettez ainsi à disposition de votre client non seulement **vos expertise comptable**, mais aussi les **compétences de nos experts de terrain**. En collaboration avec vous, nous l'aidons à **structurer ses idées**, à **rechercher des financements**, à **se former** ou à **recruter du personnel**.

**Vos avantages ?** Vous lui offrez des services complets et vous gagnez du temps pour l'aider à concrétiser son projet et à développer son entreprise.

**Des questions ?** Faites appel à notre [équipe d'experts UCM](#).

### Un réseau professionnel pour échanger avec mes pairs

Rejoignez le **dynamique réseau professionnel UCM** pour construire des relations fortes avec vos pairs. Des rencontres de qualité pour élargir votre réseau et vous donner de nouvelles opportunités.

Le réseau professionnel UCM, c'est aussi une série **d'événements divertissants** qui vous sont dédiés tout au long de l'année. Ne manquez pas nos nombreuses activités de réseautage, nos journées VIP et nos séminaires résidentiels. Ensemble, nous célébrons aussi la Fête des Comptables et la Journée du client.

>>> Découvrez tous les événements dans [l'agenda ucm.be](https://agenda.ucm.be).

Bon à savoir parmi vos avantages UCM : d'ici peu, vous profiterez également de **misés en relation virtuelles**, via un **espace membre** offrant des services utiles et conviviaux

## Cafés-Conseils, ma formation comptable continue

Pour entretenir votre expertise comptable, vous le savez mieux que personne : vous devez constamment vous tenir au courant des nombreuses actualités dans votre domaine. Bonne nouvelle : en collaborant avec UCM, vous recevez, **en primeur, les dernières informations** en matière **comptable et fiscale** !

Bénéficiez d'une **formation comptable continue et exclusive** : les [cafés-Conseils](#), organisés partout en Wallonie et à Bruxelles.

Le principe ? Autour d'un petit-déjeuner convivial, une trentaine d'orateurs de renom abordent pour vous des thèmes d'actualité dans des domaines tels que la fiscalité, la TVA, le droit des sociétés, les frais professionnels ou encore la déontologie comptable. Vous repartez avec une attestation de fréquentation agréée ITAA.

Vous avez des demandes particulières ? Nous organisons aussi des programmes de formation comptable plus ciblés. Consultez [notre planning](#).

## Mes outils UCM, un gain de temps précieux !

Gagnez un temps précieux grâce à UCM ! Nous mettons à votre disposition des outils en ligne pratiques, hébergés dans un **environnement sécurisé** et accessibles à n'importe quel moment.

En accédant à [ECI](#), ayez une vision claire des dossiers de vos clients UCM. Vous pouvez maintenant **modifier leurs revenus** pour **diminuer ou augmenter leurs cotisations sociales**.

Avec [appipay](#), accédez directement aux **informations financières et documents RH de vos clients**. Cette **application de gestion salariale** propose des modules dédiés aux besoins de chaque entreprise et de chacun de vos clients (gestion de la rémunération des dirigeants, ATN...). Et tout ça, en parfaite coordination avec vos logiciels comptables habituels !

Vos avantages UCM, c'est aussi le [Guichet en ligne](#) : vous réalisez rapidement et sans vous déplacer toutes les **démarches administratives** les plus courantes pour aider votre client (BCE, TVA, AFSCA,...) .

## UCM, proche de vous !

Votre activité fiduciaire ou d'expertise comptable n'est pas sans défis ! Jour après jour, **nos experts vous défendent et vous accompagnent** dans le cadre d'une véritable relation de confiance et de proximité.

Profitez des **avantages** de votre **partenariat UCM** :

- **Une question précise ou épineuse ?** Notre [équipe commerciale](#) est à votre service et à votre écoute, en ligne ou par téléphone.
- **Une formation comptable ?** Participez à nos [cafés-conseils](#), en compagnie d'experts de renom.
- **Un conseil pour votre client ?** Nos [23 bureaux](#) en Wallonie et à Bruxelles sont faciles d'accès, tout comme nos [services en ligne](#).
- **Une protection juridique ?** [UCM Mouvement](#) défend vos intérêts : recouvrement, bouclier fiscal, défense collective...
- **Un média pour suivre l'actualité ?** Découvrez [UCM Voice](#), le blog politique des entrepreneurs, engagé et interactif.
- **Un pôle d'information dédié ?** C'est votre site, plein de conseils pour vous et vos clients !
- **Une adresse mail de référence ?** Utiliser [fiduciaire@ucm.be](mailto:fiduciaire@ucm.be)

En tant que **comptable UCM**, vous êtes aussi gâté toute l'année avec des **offres spéciales**, des cadeaux, des invitations exclusives et des conditions avantageuses en collaboration avec CBC.

## Mon expertise comptable en mode durable

Votre client souhaite développer la **dimension environnementale** de son entreprise ? Éco-conception, gestion des déchets, éclairages, circuits courts : renforcez vos services comptables autour de ces thématiques innovantes.

Prenez un avantage sur la concurrence en proposant à votre client un **accompagnement dédié et qualifié** en matière de **développement durable**. Son projet est-il compatible avec une approche environnementale ? Comment intégrer cet aspect dans toutes les dimensions de son activité ?

Nos experts UCM l'aident dans sa réflexion et dans la **réduction de sa facture énergétique**.

Grâce à vous et à votre partenariat UCM, il peut **économiser jusqu'à 40 %** !

Ça vaut la peine d'y penser : parlez-en à votre [expert UCM](#) lors de sa prochaine visite. Plus d'infos ? Consultez [ucm.be/Environnement](http://ucm.be/Environnement).

Vos **avantages UCM**, c'est aussi une foule **d'outils pratiques** et **disponibles en ligne**.

Découvrez-les pour vous faciliter la vie au quotidien !

